



ARMOIRES DE SECURITE POUR LE STOCKAGE D.A.S.R.I. : DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOIN À RISQUES INFECTIEUX



▲ AZ54



▲ AZ114



▲ AZ154



▲ AZ304

CE QUE DIT LA LOI

Les déchets d'activités de soins et assimilés doivent être, dès leur production, séparés des autres déchets.

Lorsque la quantité de **D.A.S.R.I.** produite en un même lieu est inférieure ou égale à 15 kilogrammes par mois et supérieure à 5 kilogrammes par mois ou lorsque la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés regroupée en un même lieu est inférieure ou égale à 15 kilogrammes par mois, les déchets sont entreposés dans une zone intérieure répondant aux caractéristiques suivantes :

- Endroit spécifique au regroupement des déchets d'activités de soins à risques infectieux.
- Solution adaptée à la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux à entreposer.
- Zone identifiée (signalétique apposée sur la porte) et accès limité (fermeture à clef).
- Stockage en emballages fermés définitivement.
- Stockage à l'écart des sources de chaleur.
- Zone de stockage facilement nettoyable et chaque fois que cela est nécessaire.

CONFORMITÉ

- Conforme aux articles R.1335-1 et R.1335-5 du Code de la Santé Publique relatif aux DASRI.
- Conforme à l'arrêté du 14 octobre 2011 modifiant les arrêtés du 7 septembre 1999 relatifs aux modalités d'entreposage et au contrôle des filières d'élimination des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques.
- Conformés aux recommandations de l'I.N.R.S..
- Pictogrammes normalisés conformes aux normes ISO 3864 et ISO 7010, et à la directive européenne 92/58/CEE.

AVANTAGES

- Solution économique pour le stockage des DASRI en toute sécurité et en conformité avec la législation évoquée ci-contre.
- Couleur jaune et pictogramme normalisé « risques infectieux ».
- Permet par exemple de stocker jusqu'à 9 cartons **D.A.S.R.I.** de taille H 575m x L 295 x P 295 dans le modèle AZ304.

SÉCURITÉ PASSIVE

- Construction en acier monobloc.
- Peinture époxy : corps gris RAL 7035 ; Porte(s) jaune(s) RAL 1023.
- Étagères/bacs de rétention d'une hauteur de 50 mm, réglables en hauteur sur crémaillères, au pas de 15 mm.
- Charge admissible par niveau uniformément répartie de 80 kg maximum.
- Pictogrammes normalisés « risques infectieux ».

SÉCURITÉ ACTIVE

- Orifices de ventilation haut et bas au niveau des portes.
- Porte(s) battante(s) avec angle d'ouverture de 110°.
- Fermeture à clef en 3 points.

OPTIONS

- Étagère supplémentaire (réf. : ESE150 et ESE300).
- Caillebotis galvanisé pour les étagères / bacs de rétention (réf. : CE150 et CE300).
- Percement pour raccordement à un système de ventilation forcée. (réf. AZVENT), fourni avec un manchon Ø 100 mm (à commander impérativement avec l'armoire).

Référence	Désignation	Dimensions H x L x P (mm)	Capacité de stockage (L)	Capacité de rétention (L)	Nombre d'étagère/bac	Poids (kg)
AZ54	Armoire comptoir 1 porte	Ext. : 1000 x 500 x 500 Int. : 890 x 498 x 453	80	20	2	26
AZ114	Armoire comptoir 2 portes	Ext. : 1000 x 930 x 500 Int. : 890 x 925 x 453	155	40	2	43
AZ154	Armoire haute 1 porte	Ext. : 1950 x 500 x 500 Int. : 1840 x 498 x 453	150	40	4	55
AZ304	Armoire haute 2 portes	Ext. : 1950 x 930 x 500 Int. : 1840 x 925 x 453	300	80	4	73
ESE150		50 x 488 x 443	-	10	-	3
CE150		50 x 483 x 438	-	-	-	5
ESE300		50 x 915 x 443	-	20	-	6
CE300		50 x 913 x 438	-	-	-	10
AZVENT		-	-	-	-	-

Reportez-vous au tableau d'incompatibilités chimiques et aux précautions d'emploi, afin de valider la configuration de votre armoire selon vos besoins.

Hottes et armoires à filtration - Ventilation

Armoires lithium-ion

Armoires inflammables

Armoires corrosifs

Armoires toxiques et multirisques

Rétention et Réceptifs

Armoires à documents Équipements anti-feu

Douches et premiers secours

Armoire de sécurité haute 1 porte jaune

CONFORMITÉ

Articles R.1335-1 et R.1335-5 du Code de la Santé Publique, Arrêté du 14 octobre 2011 relatif aux modalités d'entreposage des DASRI

AVANTAGES

- Conforme Code de la Santé Publique
- Conforme aux préconisations pour la prévention des risques et la sécurité

MAIS AUSSI...

- Conforme à l'arrêté du 14 octobre 2011 relatif aux modalités d'entreposage des DASRI
- Conformité aux articles R.1335-1 et R.1335-5 du Code de la Santé Publique relatif aux DASRI
- Solution économique pour le stockage des DASRI en toute sécurité
- Fermeture à clef en 3 points
- Couleur jaune et pictogramme normalisé "risques infectieux"



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Référence	AZ154	Dimensions à l'expédition H x L x P (mm)	2150 x 1200 x 800
Conformité	Articles R.1335-1 et R.1335-5 du Code de la Santé Publique, Arrêté du 14 octobre 2011 relatif aux modalités d'entreposage des DASRI	Ventilation	Orifices de ventilation haut et bas sur les portes
Construction de l'armoire	acier monobloc	Nombre de compartiment(s)	1
Couleur du corps	gris	Bac(s) de rétention	1
Couleur des portes	jaunes RAL 1023	Bac(s) de rétention en PVC	Option
Nombre de porte(s)	1	Caillebotis	Option
Type de porte(s)	battantes	Usage	Corrosifs : Stockage de produits peu agressifs
Charnières	droite	Code douanier	94032080
Fermeture de(s) porte(s)	manuelle		

ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉS - CAISSONS DE FILTRATION OU DE VENTILATION

- Percement d'armoire de la série 14.E pour prévoir un raccordement (Réf : AZVENT)
- Caisson de filtration en acier avec filtre pour vapeurs organiques (Réf : CDF-A)
- Caisson de filtration en acier avec filtre pour vapeurs organiques et corrosives (Réf : CDF-ACORG)
- Caisson de filtration en PVC cellulaire avec filtre pour vapeurs organiques et corrosives (Réf : CDF-P)
- Caisson de ventilation pour rejet extérieur (Réf : CDV-A)
- Caisson à recirculation d'air Labopur - NFX 15-211 (Réf : H50C)
- Kit de raccordement pour caisson (Réf : KRC)

OPTIONS

- Caillebotis pour bac de rétention - pour armoires 1 porte (Réf : CE150)
- Bac de rétention pour armoires série 14.E (Réf : ESE150)

Référence	Dimensions extérieures H x L x P (mm)	Dimensions intérieures H x L x P (mm)	Capacité de stockage (L)	Bac(s) de rétention	Etagère(s)	Charge admissible	Poids (kg)
AZ154	1950 x 500 x 500	1840 x 498 x 453	150	1	3	80	55.00